

# FICHE D'IDENTIFICATION DU CARNET D'ENTRETIEN ET DE SERVICE DE LA CARAVANE



Nom du client :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Marque :  Modèle :

N° de série (17 caractères) : V \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

DATE DE LIVRAISON / DÉBUT DE GARANTIE :

CACHET DISTRIBUTEUR/CONCESSIONNAIRE

# INTRODUCTION

Cher client, Chère cliente,

Vous venez de prendre possession de votre caravane, nous vous en remercions et vous félicitons de votre choix.

Nous vous conseillons de faire connaissance avec votre caravane en lisant ce carnet d'entretien et de service.

Ce carnet vous donne les informations qui concernent l'équipement de votre caravane, les précautions à prendre, les consignes à observer pour son utilisation, son entretien et les dispositions relatives à la garantie. Cela dans le but d'assurer votre sécurité et la longévité de votre caravane.

Ce document n'est pas exhaustif. De fait vous pouvez avoir des équipements qui ne sont pas décrits dans ce carnet. Si cela est le cas, veuillez vous reporter au document du fabricant mis en accompagnement ainsi qu'aux différentes informations particulières (adhésifs ou documents) placées dans votre caravane.

Suivez nos conseils et partez tranquille.

N'oubliez pas, votre distributeur/concessionnaire sera heureux de vous conseiller et de vous faire profiter de son expérience.

N'hésitez pas à faire appel à lui en toutes circonstances.

Alors bonne lecture et bonne route !

Nota : Conservez soigneusement toutes les factures se rapportant à votre caravane (facture de vente, factures d'entretien,...) Elles vous seront réclamées en cas de recours en garantie.

# SOMMAIRE

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| <b>1) CONSEILS GÉNÉRAUX</b> | <b>P 4</b> |
| Réglementation              | P 4        |
| Sécurité Incendie           | P 4        |

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| <b>2) PRÉPARATION AVANT LE DÉPART</b> | <b>P 5</b> |
| Vérifications                         | P 5        |
| Attelage                              | P 6        |
| Chargement                            | P 11       |
| Rangement                             | P 12       |

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| <b>3) SYSTÈME DE FREINAGE</b> | <b>P 13</b> |
| Mode d'utilisation            | P 13        |

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| <b>4) CONDUITE</b> | <b>P 14</b> |
| Tenue de route     | P 15        |

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| <b>5) REMPLACEMENT D'UNE ROUE</b> | <b>P 16</b> |
|-----------------------------------|-------------|

|  |             |
|--|-------------|
| <b>6) TABLEAU DE PRESSION DES PNEUMATIQUES</b> | <b>P 17</b> |
|--|-------------|

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| <b>7) STATIONNEMENT PROLONGÉ</b> | <b>P 18</b> |
| Mise en place                    | P 18        |
| Condensation                     | P 18        |
| Hivernage                        | P 19        |

|  |             |
|--|-------------|
| <b>8) CIRCUITS</b>                         | <b>P 20</b> |
| Circuit gaz                                | P 20        |
| Circuit électrique                         | P 22        |
| Prise attelage                             | P 23        |
| Branchement schémas de principe électrique | P 25        |
| Circuit eau                                | P 30        |

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| <b>9) APPAREILS MÉNAGERS</b> | <b>P 31</b> |
|------------------------------|-------------|

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| <b>10) DIVERS</b> | <b>P 39</b> |
|-------------------|-------------|

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| <b>11) ENTRETIEN</b>        | <b>P 40</b> |
| Intérieur                   | P 40        |
| Extérieur / Baies           | P 41        |
| Système de freinage         | P 42        |
| L'étanchéité de la caravane | P 45        |

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| <b>12) SERVICE APRÈS-VENTE</b> | <b>P 46</b> |
|--------------------------------|-------------|

|  |             |
|--|-------------|
| <b>13) IDENTIFICATION DE LA CARAVANE</b> | <b>P 47</b> |
|--|-------------|

|  |             |
|--|-------------|
| <b>14) CARNET DE SERVICE</b>                       | <b>P 49</b> |
| Etendue de la garantie                             | P 50        |
| Conditions d'exercice de la garantie               | P 51        |
| Extension de garantie " ETANCHEITE "               | P 52        |
| Travaux d'entretien annuel                         | P 53        |
| Carnet d'entretien                                 | P 54        |
| Coupons de validité de l'entretien annuel          | P 55        |
| Carte de validité de la garantie (concessionnaire) | P 59        |
| Carte de validité de la garantie CONSTRUCTEUR      | P 61        |

## REGLEMENTATION

Vous devez vous renseigner auprès du concessionnaire vendeur sur les obligations réglementaires pour la possession et la traction d'une caravane suivant votre pays et lieu de résidence.

Dans tous les cas :

**N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE ASSURER VOTRE CARAVANE**

Nota : Le transport de passagers à l'intérieur de la caravane est strictement interdit.

## SECURITE INCENDIE

Nous recommandons de vous équiper :

- d'un extincteur à poudre d'au moins 1 kg de capacité (homologué ou conforme à la norme ISO/DIS 7165 à installer à proximité de la porte d'entrée et de vous familiariser à son utilisation suivant les dispositions du fabricant.
- d'une couverture anti-feu qui devra être placée près de la cuisinière.

Nous vous recommandons dès votre arrivée ou votre installation dans un camping ou un lieu de vacances de prendre connaissance des instructions ou dispositions de lutte contre l'incendie et du plan d'évacuation.

En cas d'incendie vous devez veiller en première action à la sécurité des occupants de la caravane en ordonnant et surveillant l'évacuation à une bonne distance de sécurité, puis déclencher les moyens d'alerte présents et ensuite attaquer le feu avec l'extincteur ou le moyen le plus approprié suivant les dispositions de lutte contre l'incendie.

Si votre caravane est équipée de détecteur de fumée, il est impératif de tester celui-ci et de l'entretenir suivant la notice du fabricant.

Nota : Il est interdit :

- de maintenir des matières combustibles à proximité des sources de chaleur notamment les appareils de chauffage.
- d'utiliser des appareils de cuisson ou de chauffages portatifs, autres que des radiateurs électriques qui ne soient pas du type à radiation directe, qui présente des risques d'incendie et d'asphyxie.

## VERIFICATIONS

Avant tout départ vous devez réaliser les vérifications importantes suivantes :

Vérifiez impérativement, dès l'achat, que votre attelage soit adapté pour la tête d'attelage de la caravane (consultez votre distributeur).

### Serrage des roues

Vérifier et resserrer si nécessaire les vis de fixation avec la clé prévue puis par un professionnel pour le respect du couple de serrage :

- à la mise en service
- après 300 km
- après 1 500 km

Ces vérifications doivent impérativement être réalisées après chaque démontage de roue.

- En service normal : contrôle tous les 3 000 km ou au minimum une fois par an

Couple de serrage : 110 Nm / 120 Nm

### Pression des pneumatiques

Vérification avant chaque déplacement suivant le tableau joint pneumatique froid.

### Pneumatiques :

Vérification avant chaque déplacement et lors d'intervention de l'absence de tout dommage ou déformation présentant un risque et effectuer le remplacement si nécessaire.

### Après avoir attelé votre caravane :

- Relevez complètement les stabilisateurs à l'aide de la manivelle prévue à cet effet.
- Enlevez, rangez et calez le marchepied (pour les modèles qui en sont équipés).
- Fermez à clé la porte d'entrée, vérifiez une dernière fois la fermeture des portes mobiliers et le chargement.
- Relevez la roue jockey, éventuellement l'enlever si la garde au sol n'est pas suffisante.
- Branchez et vérifiez la tenue de la prise d'attelage.
- Desserrez complètement le frein de stationnement.
- Mettez en place le câble de sécurité.

VERIFIEZ QUE LA CARAVANE ROULE SANS FROTTEMENT AU NIVEAU DES ROUES (voir Entretien système de freinage).

VERIFIEZ LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES FEUX DE SIGNALISATION.

## VERIFICATIONS

## ATTELAGE

Avant toutes opérations vérifiez que l'élément attelage de votre véhicule tracteur est bien adapté à la tête d'attelage de votre caravane. Les indications suivantes sont informatives. La lecture de la documentation spécifique du fabricant est indispensable (documentation présente dans la caravane ou remise par le concessionnaire).

Tête d'attelage : AK 75 / AK 160 / AK 300 / AK 350 / AK 7 / AK 10-2 / AK 252

Vérifiez que le diamètre de la boule fait bien 50 mm

Que l'angle de pivotement vertical ne dépasse pas +/- 25 ° (fig. 2)

Que l'angle de pivotement horizontal ne dépasse pas +/- 20°(fig.2)

Attention en cas de dépassement des angles de pivotement le fonctionnement n'est plus garanti.

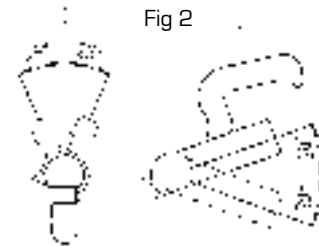


Fig 2

Dans tous les cas le type de boule fig.6 est interdit.



Fig 6

## ATTELAGE

### Tête d'attelage : AKS 1300

Vérifiez que le diamètre de la boule fait bien 50 mm (directive européenne 94/20)

Que l'angle de pivotement vertical ne dépasse pas +/- 25 ° et horizontal ne dépasse pas +/- 20° (fig. 2)

Que la cote de l'axe de la boule jusqu'au-dessus du bras fait au minimum 60 mm (fig.3)

Il est interdit d'utiliser la boule d'accrochage A50-1 (fig4)

### Tête d'attelage : AKS 2000

- Vérifiez que le diamètre de la boule fait bien 50 mm (directive européenne 94/20)

- Que l'angle de pivotement vertical ne dépasse pas +/- 25 ° et horizontal ne dépasse pas +/- 20° (fig. 2)

- Que la cote de l'axe de la boule jusqu'au-dessus du bras fait au minimum 60 mm (fig.3)

- Que la cote de l'axe de la boule à la fixation de l'attelage fait au minimum 75 mm (fig.5)

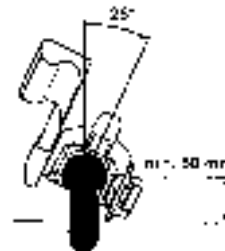


Fig 3

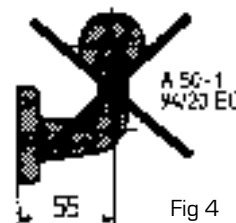


Fig 4

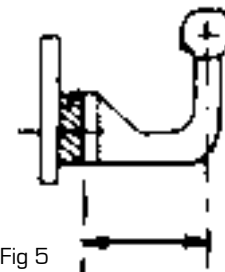


Fig 5

## ATTELAGE

### Verrouillage :

**Tête d'attelage :** AK75 / AK160 / AK300 / AK350

Ouvrez la tête d'attelage en tirant la poignée de la tête vers le haut dans le sens de la flèche (fig.7/1). Le mécanisme possède une position " déverrouillé ", la poignée reste relevée. Engagez la tête sur la boule. La poignée se referme automatiquement avec un léger clic. Vérifiez le bon verrouillage en repoussant la poignée vers le bas (fig.7/2). La tête d'attelage est bien enclenchée lorsque le témoin vert latéral devient visible (fig.7/2).

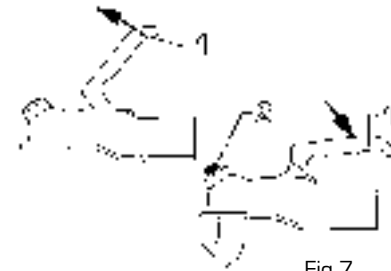


Fig 7

**Tête d'attelage :** AK7 / AK10-2 / AK252

Poussez le levier de sécurité (fig.8/1) vers le haut et tirez la poignée vers l'avant. Engagez la tête sur la boule et poussez vers le bas la poignée jusqu'à ce que le levier de sécurité soit enclenché (fig.8/3). La tête d'attelage est bien enclenchée lorsque le témoin vert latéral devient visible (fig.8/2).

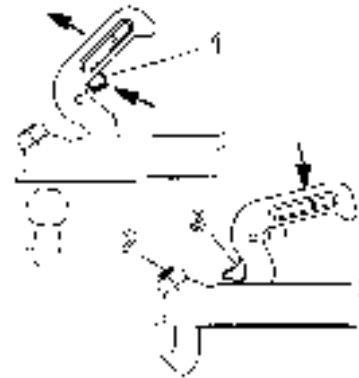


Fig 8

## ATTELAGE

### Tête d'attelage : AKS 1300

Tirez la poignée (fig.9/1) vers le haut, desserrez la molette de serrage coté gauche de quelque tours. Soulevez la poignée (fig.9/3). Engagez la tête sur la boule et poussez vers le bas la poignée jusqu'à ce que le levier de sécurité soit enclenché (fig.9/3). La tête d'attelage est bien enclenchée lorsque le témoin vert latéral devient visible (fig.10/4). Tournez la molette de serrage vers la droite, jusqu'à la limite du couple de serrage soit atteinte (déclat et effort maxi). Poussez la poignée (fig.9/1) vers le bas.

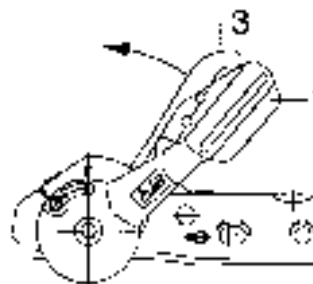


Fig 9

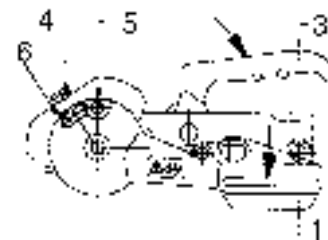


Fig 10

### Tête d'attelage : AKS 2000

Tirez la poignée (fig.11/1) vers le haut. Soulevez la poignée (fig.11/2). Engagez la tête sur la boule et poussez vers le bas la poignée jusqu'à ce que le levier de sécurité soit enclenché. La tête d'attelage est bien enclenchée lorsque le témoin vert latéral devient visible (fig.11/4). Poussez la poignée (fig.11/1) vers le bas en butée.

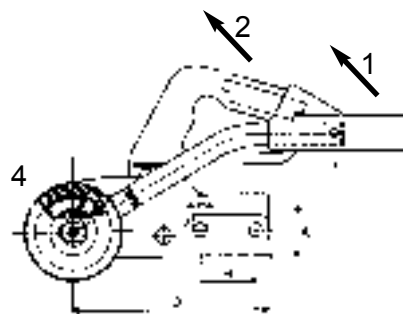


Fig 11

## ATTELAGE

Accrochage du câble de rupture.

Lors d'une rupture d'attelage le câble de rupture assure le freinage de la caravane. Enfilez le câble de rupture dans l'anneau d'accrochage prévu à cet effet ou accrochez-le autour de la boule d'attelage et enclenchez le mousqueton au câble (fig. 12).

**ATTENTION :** Ne pas accrocher le mousqueton directement à l'anneau d'accrochage

Fig 12



## CHARGEMENT

Pour votre sécurité, veillez à la bonne répartition des charges dans votre caravane. Une répartition avant ou arrière entraîne une mauvaise tenue de route. Assurez donc votre sécurité. (suivant fig. 1)

- Zone de chargement 1 : Emplacement conseillé pour les articles légers (lingerie, objets plastiques)
- Zone de chargement 2 : A réserver aux objets peu lourds (alimentation, draps, ...).
- Zone de chargement 3 : Articles lourds tels que auvent, conserves, boissons, outils, ....

Dans le cas où votre modèle possède un grand portillon en partie arrière, veillez à respecter les zones de chargements, voir ci-avant.

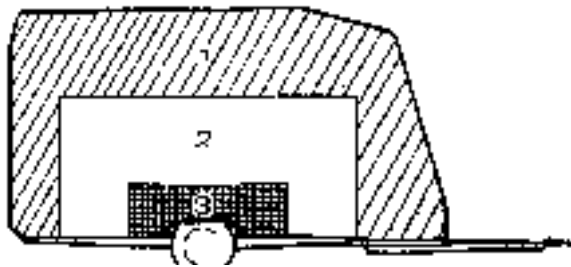


Fig 1

Nota :

Vous devez veiller également à respecter la répartition des charges de façon à ce que chaque roue supporte le même poids.

**ATTENTION :** Pour les modèles avec cuisine et cabinet de toilette à l'arrière, équilibrez les charges sur l'ensemble de la caravane. Pour les modèles équipés de canapé-lit en partie avant, il est possible de diminuer de 10 Kg le poids sur flèche en mettant ce canapé en position lit.

Le chargement sur le toit est interdit sauf dispositif prévu et dans le respect des conditions de chargement (30 % maxi de la charge utile de façon réparti et 30 cm maxi de haut).

Le montage de porte-vélos sur la face arrière est interdit. Sauf option prévue par le constructeur.

**ATTENTION :**

Le P.T.A.C. ou Masse maximale en charge admissible ne doit en aucun cas être dépassé quelles que soient les conditions de chargement.

Le Poids à vide ou Masse à vide en ordre de marche indiqué sur le certificat de conformité est déterminée avec une tolérance conforme à la réglementation.

## RANGEMENT

Afin d'éviter tout désagrément après un déplacement même court nous conseillons de respecter les consignes suivantes.

- TABLES : elles doivent être calées en position basse (ou couchage).
- COUSSINS : les installer en position couchage
- ABATTANTS MEUBLES : ils devront être rabattus sur le meuble.

Toutes les portes et tiroirs doivent être fermés, les fenêtres fermées et verrouillées ainsi que les lanterneaux et aérateurs. Les cloisons de séparations mobiles seront repliées et/ou placées de façon à être maintenues à l'aide du dispositif prévu.

Les réservoirs d'eau ainsi que les bouteilles de gaz seront fermés, calés et maintenus par le moyen prévu.

La porte du réfrigérateur sera bloquée en position de fermeture à l'aide de son verrou.

Bien caler le marche pied amovible pour les modèles qui en sont équipés.

FERMEZ TOUS LES ROBINETS ET LES APPAREILS GAZ.

ETEIGNEZ ET ARRETEZ TOUS LES APPAREILS ELECTRIQUES NON PREVUS POUR FONCTIONNER AVEC L'ALIMENTATION DU VEHICULE TRACTEUR.

## MODE D'UTILISATION

Levier de frein de stationnement assisté par ressort à gaz (Fig. 13)

Tirez le levier au-delà du point d'immobilisation. Le ressort à gaz assure automatiquement le freinage quels que soient les mouvements de la caravane.

- 2 = position freinée
- 3 = ressort à gaz
- 4 = point d'immobilisation
- 5 = position défreinée



Fig 13

Levier de frein de stationnement avec boîtier compensateur (Fig. 14) :

Tirez le levier à fond jusqu'à la dernière dent de la crémaillère.

(levier en position verticale le ressort est comprimé).

- 2 = position freinée
- 5 = position défreinée
- 6 = boîtier compensateur

Attention : Dans tous les cas avant d'atteindre sa pleine force de freinage, la caravane peut reculer d'environ 25 cm (en tenir compte lors du stationnement)

Quand vous stationnez ou remisez la caravane, veuillez tirer le frein de stationnement. Au cas où la caravane est décrochée du véhicule tracteur, il est nécessaire d'immobiliser en plus avec deux cales de roues pour améliorer la sécurité.



Fig 14

Avant de vous lancer sur les routes, lisez attentivement ces recommandations.

Elles sont le fruit de notre expérience et vous aideront à éviter certaines erreurs en traction.

- Prenez toujours les virages d'une façon plus large que d'habitude
- Si on vous dépasse, veillez à maintenir votre droite sur la route
- Si vous dépassez, attention aux appels d'air.
- Gardez toujours des distances de sécurité conséquentes.
- Ralentissez et rétrogradez sur les routes en mauvais état ou en déclivité.
- Conservez une réserve de puissance qui vous permette de rétablir l'alignement du convoi en cas de flottement de l'arrière de la voiture (solicitation en lacet).
- Lorsque vous suivez un autre convoi (ou un camion) respectez les distances prévues par le code de la route. (50 m minimum)

## TENUE DE ROUTE

Les qualités de tenue de route de votre convoi sont variables suivant le véhicule tracteur utilisé, le chargement, les conditions de roulage (vent, état de

la route, pente, etc. ..), la vitesse, et bien d'autres. Il n'est pas aisé de donner des consignes qui soient applicables à l'ensemble des modèles de véhicules tracteurs.

Nous vous mettons en garde vis-à-vis du phénomène de la " sollicitation en lacets ".

Elle se caractérise par un flottement à l'arrière du véhicule tracteur, qui, très désagréable dans certaines conditions, peut devenir alarmant pour un conducteur non averti voir dangereux si l'anticipation et la bonne réaction ne sont pas adoptées.

Ce phénomène peut apparaître :

- sur routes bosselées et bombées
- sur routes en déclivité (cas le plus fréquent) surtout additionné avec une vitesse mal adaptée à votre convoi.

Le déclenchement de ce phénomène peut être retardé voir éliminé :

- en sur gonflant de 0,3 à 0,4 bars (mesure à froid) les pneumatiques du véhicule tracteur.
- en s'assurant du parfait état des amortisseurs du véhicule tracteur.
- en roulant à une vitesse adaptée à votre convoi.
- en équipant le véhicule tracteur ou la caravane d'un appareillage anti-lacet.
- en respectant l'ensemble des consignes de chargement et de vérification.

## TENUE DE ROUTE

Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la caravane, la bonne répartition des charges. Ne pas hésiter à s'arrêter en route pour modifier le chargement en augmentant le poids à la flèche, si vous constatez un flottement à l'arrière de votre voiture (voir tableau "PRESSION DES PNEUMATIQUES").

### QUELQUES RECOMMANDATIONS

Tout d'abord ne perdez jamais de vue qu'en tractant une caravane votre véhicule tracteur ne peut pas avoir les mêmes reprises que seul.

Un convoi, véhicule tracteur et caravane, ne peut pas donc se "mener" en conduite sportive.

- Conservez une réserve de puissance qui vous permette de rétablir l'alignement du convoi en cas de flottement de l'arrière du véhicule tracteur (solllicitation en lacet).

### Rappel :

- le véhicule tracteur doit toujours être en traction, la caravane ne doit jamais "pousser" la voiture.

- Avant d'aborder une descente, réduisez votre vitesse et utilisez le même rapport que pour une montée équivalente.

Dans le cas de franchissement de rampe ou de plan incliné il y a risque de talonnage de l'attelage suivant l'inclinaison, manœuvrez lentement et surveillez ce point.

### Marche arrière :

Lors de manœuvre en marche arrière le système de freinage est prévu pour s'effacer et permettre la manœuvre sans intervention sur celui-ci. Veillez à réaliser une traction, notamment en cas de manœuvre sur une pente ascendante pour remettre en place le système de freinage.

Nota : Commencez toujours une marche arrière avec le véhicule tracteur et la caravane alignés et sur une surface adhérente pour faciliter l'effacement du système de freinage

**NE VOUS LANCEZ PAS INCONSIDEREMENTS SUR N'IMPORTE QUELLE ROUTE.**

**ADOPTÉZ UNE CONDUITE PRUDENTE.**

**ADAPTEZ EN PERMANENCE VOTRE VITESSE AUX CONDITIONS DE LA CIRCULATION.**

Nul n'est à l'abri d'une crevaison. Aussi avant de partir procurez-vous chez votre concessionnaire un cric et une roue de secours.

En cas de crevaison rangez, si possible, le convoi hors de la chaussée et en terrain plat. Allumez vos feux de détresse et/ou installez votre triangle de pré-signalisation comme il se doit. Il n'est pas nécessaire de dételer la caravane pour changer une roue.

## Démontage d'une roue

- A) par mesure de sécurité, serrez le frein à main de la caravane en plus du véhicule tracteur.
- B) placez le cric sous le longeron, en arrière de l'essieu, et montez-le jusqu'au contact du longeron
- C) débloquez les vis de la roue puis à l'aide du cric soulevez la roue de quelques centimètres du sol.
- D) achevez de dévisser les vis de la roue puis dégagez celle-ci

## IMPORTANT :

**NE PAS SE SERVIR DES STABILISATEURS POUR SOULEVER LA CARAVANE**

Attention : Le remplacement de tous éléments de roulage (roue, pneu, châssis, attelage, longeron, etc...) doit impérativement être réalisé à l'identique et par des professionnels agréés par la marque.

Pour les pneumatiques il est impératif que lors du remplacement, les pneumatiques sur le même essieu doivent être de marque, modèle, structure, sculpture et usure identiques.

## Remontage d'une roue

Vous devez utiliser les fixations prévues et vérifiez la propreté des surfaces de contact de la roue et des éléments de fixations.

- A) engagez la roue sur le tambour en respectant le bon positionnement (centrage)
- B) vissez les vis de façon régulière pour mettre en contact la roue puis serrez sans bloquer
- C) abaissez le cric puis enlevez-le
- D) bloquez les vis en vérifiant le couple de serrage.

## IMPORTANT :

**IL EST RECOMMANDE DE VERIFIER LE SERRAGE DES VIS APRES AVOIR PARCOURU 30 à 50 km.**  
Puis suivant le chapitre PREPARATION AVANT LE DEPART paragraphe VERIFICATION / Serrage des roues.

# TABLEAU DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

# 6

| Dimensions de pneumatiques | Type de jante | Largeur jante | Nombre d'essieux | Charge maximum par essieu | Pression de gonflage | Poids sur flèche recommandé |
|----------------------------|---------------|---------------|------------------|---------------------------|----------------------|-----------------------------|
| 145/70R13 71T              | Tôle          | 4"1/2         | 1                | 690 kg                    | 2,5                  | 25/30 kg                    |
| 155/70R13 75T              | Tôle          | 4"1/2         | 1                | 774 kg                    | 2,6                  | 25/30 kg                    |
| 165/70R13 79T              | Tôle          | 4"1/2         | 1                | 874 kg                    | 2,7                  | 30/35 kg                    |
| 175/70R13 82T              | Tôle          | 5"            | 1                | 950 kg                    | 2,7                  | 30/35 kg                    |
| 185/70R13 86T              | Tôle          | 5"            | 1                | 1060 kg                   | 2,8 bar              | 35/40 kg                    |
| 165/80R13 83T              | Tôle          | 5"            | 1                | 970 kg                    | 2,50 bar             | 50/55 kg                    |
| 165R14C 96/94P             | Tôle          | 5"            | 1                | 1300 kg                   | 3,75 bar             | 65/70 kg                    |
| 175/70R14 85T              | Tôle          | 5"            | 1                | 1000 kg                   | 3,00 bar             | 55/60 kg                    |
| 175/70R14 85T              | Alu.          | 5"            | 2                | 1000 kg                   | 2,50 bar             | 55/60 kg                    |
| 185/70R14 88T              | Alu.          | 6"            | 1                | 1120 kg                   | 3,00 bar             | 60/65 kg                    |
| 185/70R14 88T              | Tôle          | 5"            | 2                | 1120 kg                   | 3,00 bar             | 60/65 kg                    |
| 185/75R14C 102/100P        | Alu.          | 6"            | 1                | 1700 kg                   | 3,00 bar             | 65/70 kg                    |
| 185/75R14C 102/100P        | Tôle          | 5"            | 1                | 1700 kg                   | 4,75 bar             | 65/70 kg                    |

# 17

## MISE EN PLACE

Serrez le frein à main, mettez en contact avec le sol la roue jockey, enlevez le câble de rupture, débranchez la prise électrique et avec l'aide de la roue jockey dégagez la tête d'attelage puis déplacez le véhicule tracteur.

Ajustez manuellement le positionnement de la caravane puis stabilisez-la avec les stabilisateurs. Sur sol mou, il est recommandé de placer une planchette sous chaque stabilisateur. Les roues doivent toujours être en contact avec le sol.

La mise en place des stabilisateurs consiste à mettre en contact le sabot avec le sol puis de tourner la manivelle d'un tour supplémentaire au **MAXIMUM**.

Vous pouvez installer un auvent (que vous conseillera votre concessionnaire), pour améliorer encore votre confort, à l'aide du rail prévu à cet effet.

Nous vous recommandons de respecter les instructions de sécurité et de montage fournies avec l'auvent. Dans le cas de sortie de gaz brûlé (réfrigérateur, chauffe-eau, etc...) sous l'auvent vous devez veiller à la bonne ventilation pour assurer votre sécurité.

## CONDENSATION

L'importance de ce problème n'échappe pas aux habitués, en particulier à ceux qui utilisent leur caravane soit pour les sports d'hiver, soit en habitation permanente.

Dans une caravane bien isolée, si le point de condensation est retardé, il n'en est pas pour autant supprimé.

En effet, la respiration des occupants, la combustion du gaz, la cuisson des aliments produisent de la vapeur d'eau. Or, un volume d'air déterminé, à une température donnée, n'absorbe qu'une quantité limitée de vapeur.

Une baisse locale de température, par exemple sur les fenêtres, réduit cette limite d'absorption et provoque un ruissellement sur la paroi froide : c'est la condensation.

Pour réduire cette condensation, surtout en hiver ou si la caravane est employée de façon intermittente, il convient de prendre certaines précautions :

- avant de faire la cuisine ou d'utiliser la douche, mettez la caravane en température afin d'éviter le phénomène de condensation sur paroi froide.

## CONDENSATION

Les ventilations de sécurité sont disposées sous le réfrigérateur, sous les éléments de mobiliers avec une protection " anti-obstruction ".

- les aérations hautes et basses assurent un renouvellement normal de l'air. Lors de l'utilisation des appareils de cuisson, ne pas hésiter à provoquer une ventilation complémentaire, en ouvrant une fenêtre par exemple.

Le confort résulte d'un EQUILIBRE harmonieux entre AERATION et VENTILATION, sans courant d'air désagréable.

- La SECURITE est assurée par une bonne aération qui permet :

a) L'EVACUATION du gaz carbonique et de l'oxyde de carbone produit par les occupants et les appareils de cuisson.

b) LE RENOUVELEMENT de l'oxygène indispensable à la respiration

**IMPORTANT :**

**NE JAMAIS OBTURER LES AERATIONS PERMANENTES**

**NETTOYER DE FAÇON REGULIERE LES GRILLES (1 fois par an au minimum)**

**NE PAS ENTREPOSER DE VETEMENTS MOUILLES**

## HIVERNAGE

Si vous ne disposez pas d'un local fermé pour garer votre caravane en hiver et si vous ne l'utilisez pas en caravaneige, nous vous conseillons d'effectuer les opérations suivantes :

- enlevez les coussins, les matelas et autres objets ou équipements craignant l'humidité.

- laissez ouverte la porte du réfrigérateur et vidanger soigneusement les circuits d'eau (voir chapitre Circuits).

- il est recommandé d'aérer par temps sec votre caravane au cours de la mauvaise saison.

Si vous remisez votre caravane dans un local bien sec et ventilé, laissez porte et fenêtres ouvertes.

Si elle est entreposée dans un local humide, utilisez un ou plusieurs dessiccateurs.

Dans le cas où vous pratiqueriez le caravaneige, nous vous recommandons de déneiger périodiquement le toit.

Il est recommandé de basculer la caravane sur l'arrière en jouant sur les stabilisateurs afin de favoriser l'écoulement des précipitations.

**PROFITEZ DE CETTE PERIODE POUR FAIRE REVISER VOTRE CARAVANE.**

Un nettoyage régulier de la carrosserie et du châssis de votre caravane doit être fait.

## CIRCUIT GAZ

Votre caravane est équipée d'un circuit gaz propane avec rangement des bouteilles dans le coffre avant. Ce circuit alimente la plaque de cuisson, le réfrigérateur, le chauffage, le chauffe-eau et le four suivant l'équipement de votre caravane.

Les réservoirs gaz doivent être de dimensions adaptées aux empreintes du support (de 200 à 240 mm et de 280 à 320 mm de diamètre) et de hauteur mini 310 mm et de maxi 580 mm. Dans le cas de réservoirs de dimensions différentes il est impératif de veiller à avoir un support et un moyen de fixation adaptés, de ne pas obstruer les aérations, de ne pas gêner l'accès aux vannes de fermeture et à ce que dans aucun cas les accessoires fixes et les raccords puissent être endommagés.

Les bouteilles de gaz doivent être placées aux endroits prévus par le constructeur. Il est interdit d'utiliser des moyens de raccordements qui ne sont pas ceux prévus par le constructeur.

Il est interdit de modifier, de faire modifier ou de permettre des modifications des circuits gaz sauf en accord avec le constructeur et impérativement par des installateurs agréés. Notamment le remplacement du détendeur prévu par le constructeur par un autre de type/pression ou débit différents.

Il est interdit d'utiliser des appareils fonctionnant au gaz avec une pression différente que celle prévue par le constructeur.

Nous recommandons de vérifier régulièrement (à chaque remplacement de réservoir de gaz et au moins une fois par an) les tuyaux flexibles et en cas de détérioration de le/les remplacer.

Nous recommandons de ne pas laisser débranché ou non bouché les tuyaux de branchement du gaz pour éviter la pénétration de saletés ou d'insectes.

Si vous sentez une odeur de gaz, il faut IMMEDIATEMENT couper l'alimentation au niveau du réservoir. Eteindre toutes les flammes nues y compris les cigarettes et pipes. Ne pas actionner d'interrupteur électrique. Ouvrir toutes les portes et fenêtres pour dissiper les fuites de gaz.

## CIRCUIT GAZ

Le gaz butane/propane est plus lourd que l'air, par conséquent, toute fuite de gaz reste au niveau du sol. L'odeur nauséabonde du gaz permet de localiser d'où vient la fuite. S'assurer que la fuite ne provient pas d'un appareil non allumé.

Ne jamais rechercher les fuites avec une flamme nue. Il faut utiliser un spray permettant de détecter les fuites ou bien une solution savonneuse.

### ALIMENTATION 1 BOUTEILLE :

- Vissez la lyre sur la bouteille et ouvrez la vanne.
- ouvrez le robinet de la multi-vanne correspondant.
- ouvrez et manœuvrez les commandes de chaque appareil

### REPERAGE DES ROBINETS DE VANNES

Chauffe eau



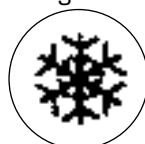
Plaque de cuisson



### ALIMENTATION 2 BOUTEILLES

- vissez les 2 lyres et ouvrez les vannes des 2 bouteilles. (La flèche de l'inverseur indique la bouteille en service)
- manœuvrez le détendeur / déclencheur puis suivre les opérations : de façon identique.

Réfrigérateur



Chauffage



L'indicateur de réserve :  
Voyant vert : bouteille en service côté flèche de l'inverseur dans la caravane.  
Voyant rouge : la bouteille côté flèche est épuisée et la seconde bouteille en service.  
Pour votre sécurité, refermez les robinets de la multi-vanne après chaque utilisation.

### IMPORTANT :

PENDANT LE ROULAGE FERMEZ LES ROBINETS DU CIRCUIT AINSI QUE LES VANNES DES BOUTEILLES DE GAZ.

FAITES VERIFIER TOUS LES 2 ANS PAR UN SPECIALISTE L'INSTALLATION DE GAZ DE VOTRE CARAVANE.

## CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Votre caravane est équipée d'un transformateur 220/12 V conforme aux normes de sécurité. L'alimentation peut être réalisée, soit par le circuit 12 Volts du véhicule tracteur, soit par raccordement au réseau électrique.

Attention : le véhicule tracteur doit toujours être débranché électriquement de la caravane avant :

- le raccordement d'une alimentation à très basse tension à la caravane
- la charge de la batterie de la caravane, si votre modèle en est équipé.

Afin d'éviter tout risque d'échauffement de la rallonge du branchement électrique, il est fortement recommandé de dérouler entièrement celle-ci (ne pas laisser le câble enroulé sur le dévidoir).

Si votre modèle est équipé d'une batterie, L'utilisation et l'entretien de la batterie et du chargeur doivent être rigoureusement conforme aux prescriptions du fabricant.

Lors du remplacement de la batterie vous devez arrêter tous les appareils et éteindre toutes les

lampes avant de débrancher la batterie. Il est interdit de fumer à proximité pendant l'opération. Le remplacement de la batterie doit être impérativement à l'identique de celle prévue par le constructeur (conception, dimensions, capacité,...)

Alimentation 12 V voiture

Raccordez la fiche de la caravane sur le socle de la voiture. Un schéma de principe est présenté page suivante.

ATTENTION : ne pas utiliser le réfrigérateur en 12 V lorsque le moteur de la voiture est arrêté. vérifiez le bon état de la batterie et de l'alternateur de votre voiture.

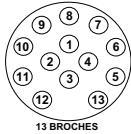
Alimentation par transformateur :

Pour l'alimentation, le raccordement au secteur s'effectue par l'intermédiaire de la prise normalisée 220 V CEE placée sur le côté de la caravane. La protection du circuit est assurée par un disjoncteur de 10 A.

Nota : le réfrigérateur et les prises sont alimentés en 220 Volts.

## Prise Attelage / Signalisation

### STANDARD



13 BROCHES

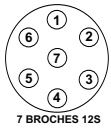


7 + 6 BROCHES

- 1 = Feu indicateur de direction gauche
- 2 = Feu brouillard arrière
- 3 = Masse circuit 1,2,4,5,6,7
- 4 = Feu indicateur de direction droite
- 5 = Feu arrière droit, plaque, gabarit
- 6 = Feux stop
- 7 = Feu arrière gauche, plaque, gabarit
- 8 = Non utilisé
- 9 = Alimentation permanente
- 10 = Alimentation réfrigérateur
- 11 = Masse réfrigérateur
- 12 = Non utilisé
- 13 = Masse 12V intérieur

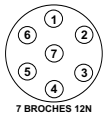
- jaune 1,5 mm<sup>2</sup>
- gris 1,5 mm<sup>2</sup>
- blanc 2,5 mm<sup>2</sup>
- vert 1,5 mm<sup>2</sup>
- marron 1,5 mm<sup>2</sup>
- rouge 1,5 mm<sup>2</sup>
- noir 1,5 mm<sup>2</sup>
- bleu 2,5 mm<sup>2</sup>
- orange 2,5 mm<sup>2</sup>
- orange / blanc 2,5mm<sup>2</sup>
- bleu / blanc 2,5 mm<sup>2</sup>

### SPECIFIQUE ANGLETERRE



7 BROCHES 12S

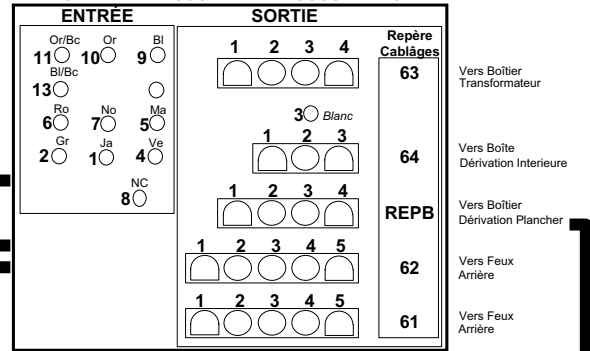
- 1 = Feux de recul. Non utilisé
- 2 = Non utilisé
- 3 = Masse pour circuit 12V int.
- 4 = Alimentation 12V int.
- 5 = Non utilisé
- 6 = Alimentation réfrigérateur
- 7 = Masse pour circuit réfrigérateur



7 BROCHES 12N

- 1 = Feux clignotant gauche
- 2 = Feux anti-brouillard
- 3 = Masse pour circuits 1,2,4,5,6,7
- 4 = Feux clignotant droit
- 5 = Feux AR droit, plaque, gabarit
- 6 = Feu stop
- 7 = Feux AR gauche, plaque, gabarit

### BOITIER DE RACCORDEMENT SOUS PLANCHER

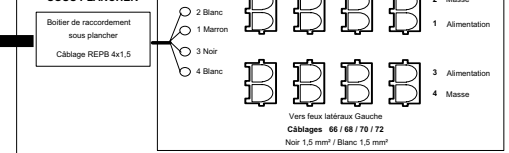


- Blanc 2,5 mm<sup>2</sup> 13 Bl/Bc
- Vert 2,5 mm<sup>2</sup> 9 Bl

- Rouge 2,5 mm<sup>2</sup> 10 Or
- Noir 2,5mm<sup>2</sup> 11 Or/Bc

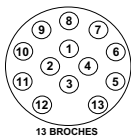
- Vert 1,5 mm<sup>2</sup> 1 Ja
- Gris 1,5 mm<sup>2</sup> 2 Gr
- Blanc 2,5 mm<sup>2</sup> 3 Bc
- Jaune 1,5 mm<sup>2</sup> 4 Ve
- Marron 1,5mm<sup>2</sup> 5 Ma
- Rouge 1,5 mm<sup>2</sup> 6 Ro
- Noir 1,5 mm<sup>2</sup> 7 No

### BOITIER DERIVATION SOUS PLANCHER



## Prise Attelage / Signalisation

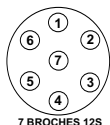
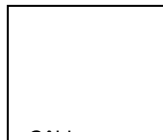
SPECIFIQUE AVEC EQUIPEMENT REFRIGERATEUR 135 LITRES



13 BROCHES

- 1 = Feu indicateur de direction gauche
- 2 = Feu brouillard arrière
- 3 = Masse circuit 1,2,4,5,6,7
- 4 = Feu indicateur de direction droite
- 5 = Feu arrière droit, plaque, gabarit
- 6 = Feux stop
- 7 = Feu arrière gauche, plaque, gabarit
- 8 = Non utilisé
- 9 = Alimentation permanente
- 10 = Présent mais Non utilisé
- 11 = Présent mais Non utilisé
- 12 = Non utilisé
- 13 = Masse 12V intérieur

- jaune 1,5 mm<sup>2</sup>
- gris 1,5 mm<sup>2</sup>
- blanc 2,5 mm<sup>2</sup>
- vert 1,5 mm<sup>2</sup>
- marron 1,5 mm<sup>2</sup>
- rouge 1,5 mm<sup>2</sup>
- noir 1,5 mm<sup>2</sup>
- bleu 2,5 mm<sup>2</sup>
- orange 2,5 mm<sup>2</sup>
- orange / blanc 2,5mm<sup>2</sup>
- bleu / blanc 2,5 mm<sup>2</sup>

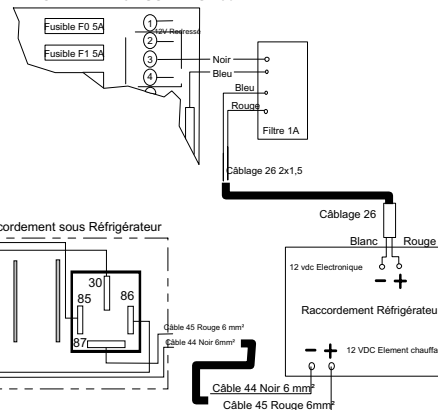


7 BROCHES 12S

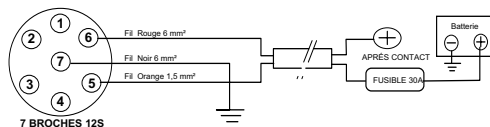
- 1 = Non utilisé
- 2 = Non utilisé
- 3 = Non utilisé
- 4 = Non utilisé
- 5 = Plus continu (commande relais caravane)
- 6 = Alimentation réfrigérateur
- 7 = Masse pour circuit réfrigérateur

- Orange 1,5 mm<sup>2</sup>
- Rouge 2,5 mm<sup>2</sup>
- Noir 6 mm<sup>2</sup>
- Câble 42 Orange 1,5mm<sup>2</sup>
- Câble 41 Rouge 6 mm<sup>2</sup>
- Câble 43 Noir 6mm<sup>2</sup>

BOITIER BIP 5 FUSIBLES 230VA

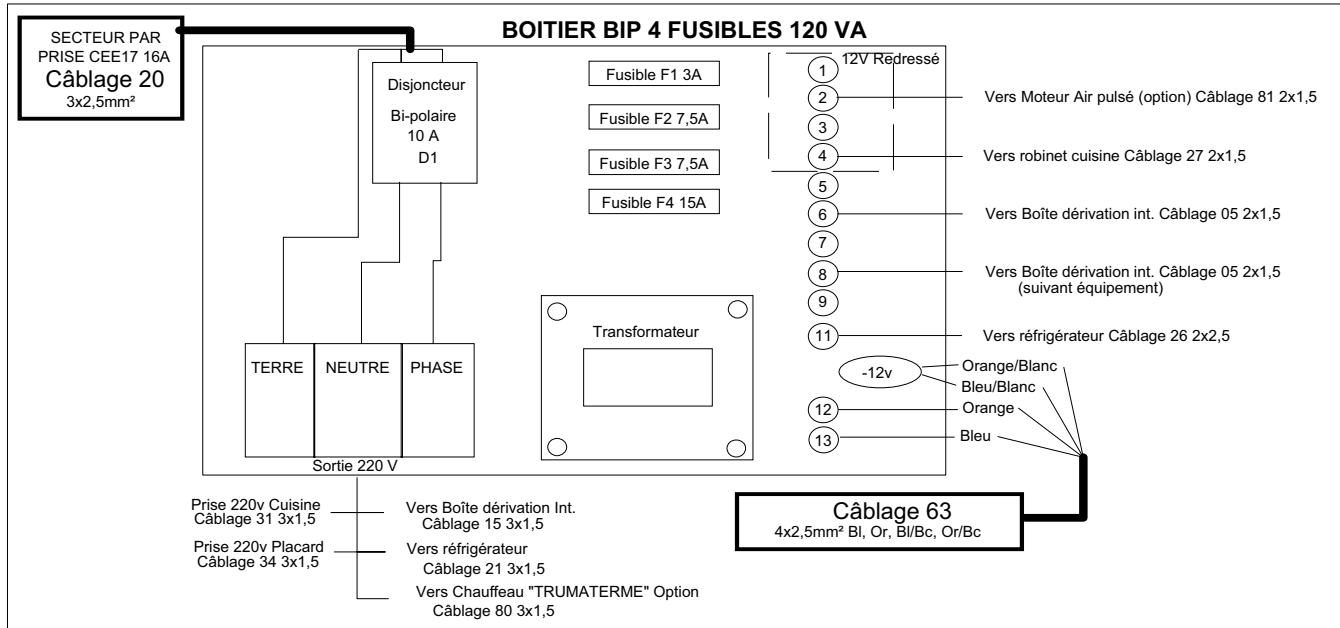


Raccordement à faire réaliser sur le véhicule tracteur par un professionnel ( Nomes EN1648-1°



7 BROCHES 12S

## Branchement Boîtier Bip

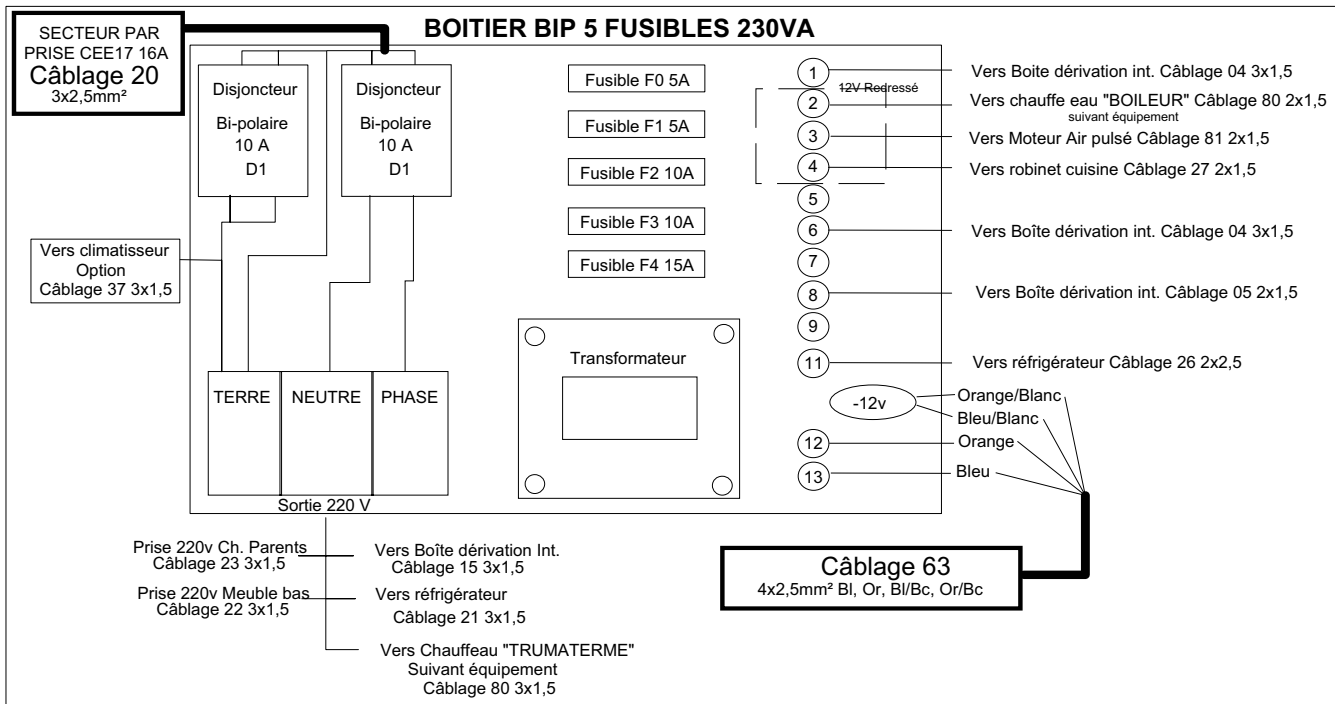


Fusible F1 = Lampe auvent 12 volts

Fusible F2/F3 = Eclairage 12 volts

Fusible F4 = Réfrigérateur 12 volts

## Branchement Boîtier Bip



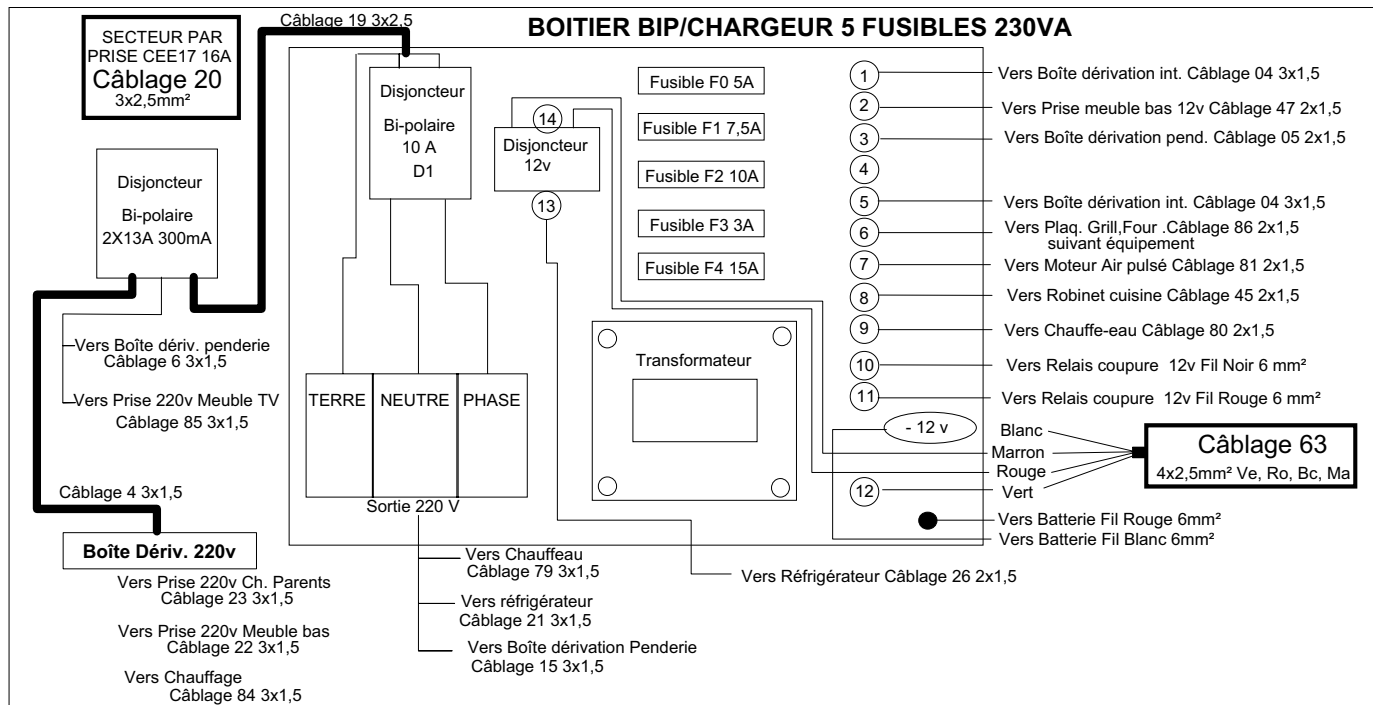
Fusible F0 = Lampe auvent 12 volts

Fusible F1 = Air pulsé/Chauffe-eau

Fusible F3/F4 = Eclairage 12 volts

Fusible F4 = Réfrigérateur 12 volts

## Branchement Boîtier Bip



Fusible F0 = Lampe auvent 12 volt

Fusible F1 = Air pulsé/Chauffe-eau

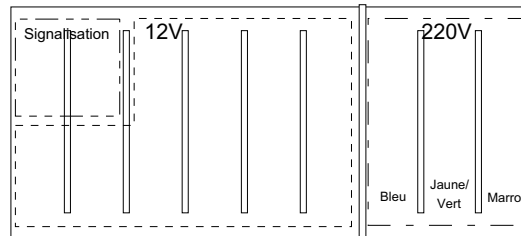
Fusible F3/F4 = Eclairage 12 volt

Fusible F4 = Réfrigérateur 12 volt

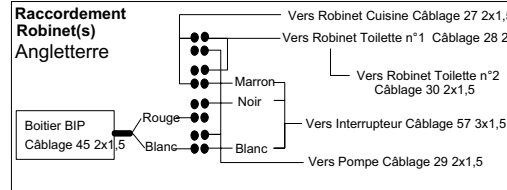
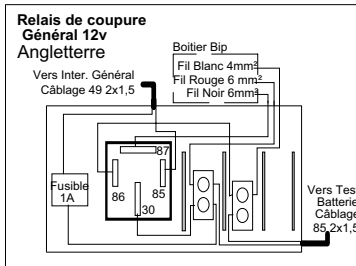
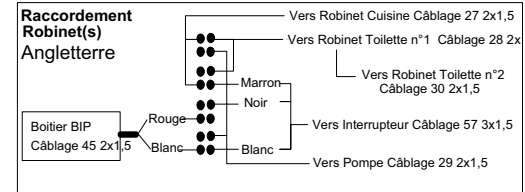
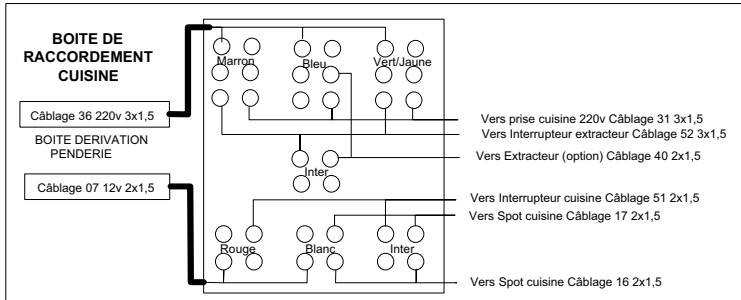
## Branchement Boîtier Bip

| 220V                                |                            |                | 12V  |                            |         |
|-------------------------------------|----------------------------|----------------|------|----------------------------|---------|
| Rep.                                | Destination                | Section        | Rep. | Destination                | Section |
| <b>Equipement O</b>                 |                            |                |      |                            |         |
| 33                                  | Eclairage Auvent 220v      | 3x1,5          | 7    | Eclairage Cuisine          | 2x1,5   |
| 10                                  | Eclairage Arriere          | 3x1,5          | 8    | Eclairage Toilette         | 2x1,5   |
| 9                                   | Eclairage Avant            | 3x1,5          | 11   | Eclairage Dinette          | 2x1,5   |
| <b>Equipement A</b>                 |                            |                |      |                            |         |
| 8                                   | Eclairage Toilette         | 3x1,5          | 7    | Boite Raccordement Cuisine | 2x1,5   |
| 31                                  | Prise 220v Cuisine         | 3x1,5          | 10   | Eclairage Dinette          | 2x1,5   |
| 33                                  | Eclairage Auvent 220v      | 3x1,5          | 11   | Eclairage CH. Enfant       | 2x1,5   |
| 36                                  | Boite Raccordement Cuisine | 3x1,5          | 12   | Spot Dinette n°2           | 2x1,5   |
|                                     |                            |                | 13   | Spot Dinette n°1           | 2x1,5   |
|                                     |                            |                | 14   | Spot chambre n°2           | 2x1,5   |
|                                     |                            |                | 15   | Spot chambre n°1           | 2x1,5   |
|                                     |                            |                | 50   | Interrupteur Ch. Parents   | 2x1,5   |
| <b>Equipement B &amp; C</b>         |                            |                |      |                            |         |
| 10                                  | Eclairage Dinette          | 3x1,5          | 7    | Boite Raccordement Cuisine | 2x1,5   |
| 33                                  | Eclairage Auvent 220v      | 3x1,5          | 8    | Eclairage Toilette         | 2x1,5   |
| 36                                  | Boite Raccordement Cuisine | 3x1,5          | 11   | Spot Dinette n°1           | 2x1,5   |
| 53                                  | Interrupteur Auvent        | ?              | 12   | Spot Dinette n°2           | 2x1,5   |
| 55                                  | Interrupteur n°1 Dinette   | 3x1,5 Or,Vi,Vi | 14   | Spot chambre n°2           | 2x1,5   |
| 56                                  | Interrupteur n°2 Dinette   | 3x1,5 Or,Vi,Vi | 15   | Spot chambre n°1           | 2x1,5   |
| <b>Alimentation O, A, B &amp; C</b> |                            |                |      |                            |         |
| 15                                  | Sortie boîtier Bip         | 3x1,5          | 4    | Sortie fusible boîtier Bip | 2x1,5   |
|                                     |                            |                | 5    | Sortie fusible botier Bip  | 2x1,5   |

**Boîtier Raccordement Penderie**



## Branchement Boîtier(s) de raccordement



## CIRCUIT EAU

Votre caravane peut être équipée :

- d'une pompe électrique 12 V immergée qui fonctionne dans le jerrican ou le réservoir d'eau propre.

La pompe est alimentée en 12 V soit par l'intermédiaire du transformateur, lorsque celui-ci est branché sur le secteur, soit par la batterie du véhicule tracteur.

La pompe est actionnée par un contact lors de l'ouverture du robinet.

- d'une pompe électrique 12 V fixe qui fonctionne à côté du réservoir.

L'alimentation est identique à la pompe immergée.

La pompe est actionnée par une baisse de pression du circuit.

**IMPORTANT :**

VIDANGEZ SOIGNEUSEMENT L'ENSEMBLE DU RESEAU D'EAU QUAND UNE IMMOBILISATION PROLONGEE EST ENVISAGEE. NE PAS LAISSER DEBRANCHE OU NON BOUCHE LES TUYAUX DE BRANCHEMENT DE L'EAU PROPRE OU USEE POUR EVITER LA PENETRATION DE SALETES OU D'INSECTES

(Ouvrir les vannes de vidanges et tous les robinets en vérifiant que les tuyaux d'alimentation et de vidange soient libres (non coudés, ni écrasés). Lors de l'écoulement, variez l'inclinaison de votre caravane pour parfaire la vidange. Laissez les robinets et vannes de vidanges en position ouverte).

NE JAMAIS LAISSER FONCTIONNER LA POMPE SANS EAU SOUS PEINE DE DETERIORATION

- d'un raccordement au réseau d'eau de ville

Pour se raccorder au réseau, il vous faut :

- vérifier avant branchement que les robinets sont fermés

- Se raccorder à l'aide de la prise sous le plancher.

- Ouvrir progressivement le ou les robinets d'alimentation pour chasser l'air et éviter les coups de bélier

Ce type de raccordement est protégé par un limiteur de pression.

Votre caravane peut être munie d'un réfrigérateur, d'une plaque de cuisson, d'un chauffage, d'un réseau d'air pulsé, chauffe-eau, d'un WC chimique à cassette, d'un extracteur hotte, etc.

Les indications suivantes sont informatives la lecture de la documentation spécifique du fabricant est indispensable (documentation présente dans la caravane ou remise par le concessionnaire).

L'utilisateur doit veiller à ce que l'emploi des différents appareils soit réalisé dans les conditions optimales de sécurité et dans le respect des préconisations des fabricants de ces appareils.

Attention : Ne jamais faire fonctionner au gaz lors des déplacements et à proximité d'une station de carburant.

Le réfrigérateur

Suivant le modèle que vous avez choisi vous pouvez avoir un réfrigérateur :

A compression c'est-à-dire identique à celui que vous utilisez dans votre habitation et qui demande le même entretien et le même soin. fonctionnement en 12V ou 220 V.

A absorption qui peut fonctionner en 12V, 220V ou au gaz. Celui-ci équipant la majorité de nos produits Nous vous préconisons avant de mettre en service le réfrigérateur de nettoyer l'intérieur avec un chiffon doux et de l'eau tiède.

Attention pour éviter toute détérioration de l'appareil :

- n'utilisez pas de savon, ni de nettoyant corrosif, granuleux ou sodé
- ne pas mettre en contact le joint de la porte avec de l'huile ou de la graisse.

Ce réfrigérateur est silencieux. Lors de la mise en service il se peut qu'une odeur se dégage, elle disparaîtra en quelques heures. Veillez à bien aérer la caravane.

Le réfrigérateur

Le réfrigérateur peut fonctionner soit à l'électricité 12V/24V soit sur le secteur 220V/240V soit au gaz liquéfié.

Vous pouvez sélectionner la source d'énergie en utilisant le commutateur prévu.

Attention. Utilisez une seule source d'énergie à la fois.

Réglez la température avec l'interrupteur rotatif.

Alimentation en 12V.

Faites fonctionner le réfrigérateur sur le réseau 12 V uniquement si le moteur du véhicule tracteur est en marche. Positionnez le commutateur de sélection. Le réfrigérateur fonctionne sans régulation thermostatique (marche continue).

Alimentation en 220 V (secteur).

Positionner le commutateur de sélection. Réglez la température de fonctionnement avec l'interrupteur rotatif.

Alimentation au gaz (propane uniquement).

Ouvrez la vanne de la bouteille de gaz.

Ouvrez le robinet d'arrêt de l'alimentation gaz.

Procédez en suivant les instructions.

1) Positionnez le commutateur de sélection sur le gaz.

2) Tournez l'interrupteur rotatif à la position maxi.

3) Enfoncez l'interrupteur rotatif.

4) Appuyez sur le bouton d'allumage piezzo à des intervalles de 1 à 2 secondes.

5) Vérifiez que la flamme est visible à travers du regard en verre (situé à l'intérieur à gauche et en bas).

6) Maintenez l'interrupteur rotatif enfoncé encore 10 à 15 secondes, puis relâchez.

7) Vérifiez par le regard que la flamme brûle.

Si la flamme s'éteint, renouvelez l'opération en maintenant l'interrupteur rotatif enfoncé plus longtemps

8) Réglez la température avec l'interrupteur rotatif.

Dans le cas d'allumage automatique la manœuvre du piezzo n'est plus à faire.

NOTA : tous les réfrigérateurs sont équipés d'un dispositif de sécurité qui interrompt automatiquement l'alimentation en gaz après environ 30 secondes si la flamme s'éteint.

Lors de la première mise en service ou après un changement de bouteille, il se peut que les conduites de gaz contiennent de l'air. Pour les purger renouveler l'opération d'allumage jusqu'à l'obtention de la flamme.

## Le réfrigérateur

Pour un meilleur fonctionnement de votre réfrigérateur pensez à le dégivrer régulièrement. Ne jamais enlever la couche de givre avec un outil (risque de percement) ou avec un radiateur.

Remarque : L'eau de dégivrage est recueillie dans un bac collecteur, situé à l'arrière du réfrigérateur près du brûleur ce qui permet l'évaporation de l'eau.

Précautions lors du stockage des aliments :

- toujours conserver les aliments dans des récipients fermés, de l'aluminium ou autres ;
- ne jamais stocker d'aliments chauds, les faire refroidir auparavant ;
- ne pas conserver des aliments susceptibles de dégager des gaz volatils et inflammables.

Les réfrigérateurs ne sont pas adaptés à la congélation d'aliments.

Pour votre sécurité alimentaire vérifier périodiquement le bon fonctionnement du réfrigérateur.

Si un doute est présent (température supérieur à 4° C) il y a un risque à consommer les produits dans des conditions de conservations insuffisantes.

## Arrêt du réfrigérateur

Si vous envisagez de ne pas utiliser votre réfrigérateur pendant plus d'une semaine : fermez la vanne de la bouteille de gaz, fermez le robinet du réseau gaz, mettez le commutateur de sélection de source d'énergie sur arrêt, mettez l'interrupteur rotatif sur la position mini et entrebâillez la porte du compartiment (la caler pour éviter sa fermeture).

Nota : vous pouvez si votre caravane en est équipée, lors de l'immobilisation ou si vous rencontrez des températures inférieures à 8° C mettre en place les protections hiver sur les grilles d'aération extérieures.

Lors du redémarrage, vérifiez l'absence d'éléments qui peuvent obstruer de façon partielle ou totale les aérations du réfrigérateur. Cela est préjudiciable au bon fonctionnement de ce dernier.

La plaque de cuisson

La plaque de cuisson fonctionne uniquement avec une alimentation au gaz (propane uniquement).

Mise en service, allumage des feux

Ouvrez la vanne de la bouteille de gaz

Ouvrez le robinet d'arrêt de l'alimentation gaz.

Procédez en suivant les instructions.

- 1) Positionnez la casserole au-dessus d'un brûleur.
- 2) Sélectionnez le robinet concerné par la position du brûleur choisi.
- 3) Tournez le bouton vers le repère allumage.
- 4) Enfoncez l'interrupteur rotatif.
- 5) Appuyez sur le bouton d'allumage piezzo à des intervalles de 1 à 2 secondes.
- 6) Vérifiez que la flamme est présente.
- 7) Maintenez l'interrupteur rotatif enfoncé encore 10 à 15 secondes, puis relâchez.
- 8) Vérifiez par le regard que la flamme brûle.

Si la flamme s'éteint, renouvelez l'opération en maintenant l'interrupteur rotatif enfoncé plus longtemps.

- 9) Réglez la puissance du brûleur.

Dans le cas d'allumage automatique la manœuvre du piezzo n'est plus à faire.

NOTA : toutes les plaques de cuisson sont équipées d'un dispositif de sécurité qui interrompt automatiquement l'alimentation en gaz après environ 30 secondes si la flamme s'éteint.

Rappel : lors de la première mise en service ou après un changement de bouteille, il se peut que les conduites de gaz contiennent de l'air. Pour les purger renouvelez l'opération d'allumage jusqu'à l'obtention de la flamme.

Attention :

Il est interdit d'utiliser la plaque de cuisson comme source de chaleur.

Il est interdit pour des raisons de sécurité et sous peine de détérioration des brûleurs de les utiliser sans une casserole au dessus (fonte du brûleur, détérioration de la grille, ...)

Il est interdit de faire fonctionner les brûleurs avec le couvercle de protection ou les pare-feux posés dessus.

L'entretien reste identique à une plaque de cuisson usuelle. Effectuez un nettoyage régulier sans agent agressif.

## Le chauffage

Nos caravanes peuvent être équipées de chauffage TRUMATIC S3002 / S3002P / S5002.

## Mise en service

Avant le premier allumage s'assurer que les piles sont présentes et en bon état pour les modèles qui en sont équipés (S3002P / S5002). Voir plus loin pour les prescriptions " Echange de piles ".

Ouvrez la vanne de la bouteille de gaz.

Ouvrez le robinet d'arrêt de l'alimentation gaz.

Procédez en suivant les instructions.

1) Mettez le bouton de réglage entre 1 et 10.

2) Enfoncez le bouton à fond.

3) Appuyez sur le bouton d'allumage piezzo à des intervalles de 1 à 2 secondes.

4) Vérifiez que la flamme est présente par la fenêtre.

5) Maintenez le bouton enfoncé encore 10 à 15 secondes, puis relâchez..

6) Vérifiez par la fenêtre que la flamme brûle.

Si la flamme s'éteint, renouvelez l'opération en maintenant l'interrupteur rotatif enfoncé plus longtemps.

7) Réglez la puissance du brûleur.

Dans le cas d'allumage automatique la manœuvre du piezzo n'est plus à faire.

## Attention :

Ne jamais retenter un allumage dans les deux minutes qui suivent, autrement il y a danger de déflagrations.

NOTA : tous les chauffages sont équipés d'un dispositif de sécurité qui interrompt automatiquement l'alimentation en gaz après environ 30 secondes si la flamme s'éteint.

Dans les appareils à allumage automatique, si la flamme s'éteint, il effectue un rallumage tout de suite pendant le délai de fermeture du dispositif de la sécurité d'allumage (30 secondes environ). Si la flamme ne s'allume pas l'allumeur continue jusqu'à ce que vous tourniez le bouton de réglage sur " 0 ". Si pendant le processus d'allumage vous n'entendez pas le cliquetis du piezzo vérifiez les piles.

## Le chauffage

### Réglage du thermostat

Le réglage du thermostat doit être trouvé suivant le besoin de chaleur et le type de véhicule. La sonde de thermostat se trouve en bas du chauffage. Un courant d'air causé par une aération, fente de porte, etc. ou un tapis à poil long peuvent affecter le thermostat. De telles sources de dérangement doivent être supprimées afin d'obtenir un réglage satisfaisant de la température.

Un réglage de 3 à 5 pour une température de 22° C sans air pulsé et de 4 à 8 avec air pulsé est recommandé.

Attention : les appareils de chauffage, lors de leurs utilisations ont des surfaces très chaudes, les écrans protecteurs fournis ne procurent pas une entière protection aux risques de brûlures aux jeunes enfants ou personnes âgées.

### Arrêt

Mettez le bouton de réglage sur " 0 " et fermez le robinet du réseau gaz ainsi que la vanne de la bouteille.

## Echange de piles

Ne remplacez les piles qu'une fois que le chauffage est éteint en suivant les indications du manuel du fabricant.

N'utilisez que des piles étanches résistant à la chaleur (+70°C) (LR6, AA, AM3 ). D'autres piles peuvent causer des défauts de fonctionnement.

Attention : en dépit du soin apporté à la fabrication de ce chauffage par le fabricant, celui-ci peut présenter des pièces à arêtes vives. Il est par conséquent impératif de porter des gants lors des travaux d'entretien ou de nettoyage.

Tirez l'habillage vers vous par le haut, pressez latéralement les ressorts de retenue vers le haut et rabattez l'habillage vers l'avant.

## Air pulsé

Vous pouvez avoir en équipement un système de répartition de la chaleur par air pulsé.

En position automatique la puissance s'adapte continuellement au débit de chaleur du chauffage.

La distribution de l'air chaud est assurée par des canalisations qui contournent l'intérieur de votre caravane. Des bouches avec volets permettent de mieux réguler la répartition.

Egalement à l'arrière du ventilateur un volet permet de répartir la puissance entre les deux sorties fig. 23/f

Nota : si le débit d'air diminue ou si le bruit de fonctionnement augmente, la raison peut être un fort encrassement du rotor du ventilateur. Nous recommandons de réaliser au moins une fois par an le nettoyage du ventilateur ainsi que le dépeussierage de l'échangeur, cela délicatement avec un pinceau.

Attention : avant toutes opérations de maintenance débranchez le ventilateur du secteur par tous les contacts.

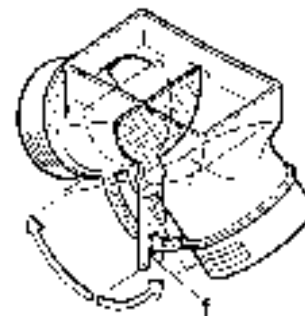


Fig 23

Chauffe-eau

Votre caravane peut être équipée de chauffe eau "Therme" ou "Boiler" de marque TRUMA

Attention :

Ne jamais allumer le chauffe-eau sans qu'il soit rempli d'eau !

Quand vous n'utilisez pas votre caravane n'oubliez pas de l'éteindre et de le vidanger s'il y a risque de gel.

Opérations communes

Mise en service :

Remplissez le réservoir en ouvrant un robinet pour déclencher le fonctionnement de la pompe, attendez l'arrivée de l'eau au robinet. Dans le cas de plusieurs points de puisage répétez l'opération.

Si vous souhaitez un fonctionnement avec l'électricité, manœuvrez l'interrupteur prévu à cet effet.

Vidange :

Suivez les indications du fabricant ainsi que celles précisées au chapitre CIRCUIT EAU.

Chauffe-eau "Therme"

L'eau dans le Truma-Therme est chauffée soit par

l'air chaud du système de chauffage soit par un thermoplongeur fonctionnant sous 220 / 240 Volts, le thermoplongeur est régulé.

Le Truma-Therme est destiné à fonctionner sans pression (maxi 1,2 bar).

Le corps du Truma-Therme est en matière plastique, l'eau contenue n'est pas potable.

Chauffe-eau "Boiler"

Le "Boiler" fonctionne avec comme source d'énergie le gaz liquéfié (propane).

Mise en service :

- 1) Retirez le couvercle de la cheminée extérieure.
- 2) Ouvrez la vanne de la bouteille.
- 3) Ouvrez le robinet correspondant sur le circuit gaz
- 4) Basculez l'interrupteur sur marche, une lampe rouge clignote et un cliquetis se fait entendre du corps du "Boiler" (piezzo électronique).

Nota : si la conduite de gaz est remplie d'air, une minute ou deux s'écoulent jusqu'à ce que le gaz arrive au brûleur. Pendant ce temps l'appareil indique "panne" (lampe rouge). Recommencez l'opération après 5 minutes pour éviter le risque de déflagration.

### Fermeture des portes de mobiliers

Suivant votre modèle de caravane les portes des éléments placards, lingères, penderies et tiroirs peuvent être équipés d'un système de maintien fermé "Push-lock". Pour les grandes portes, ce système peut être associé à une crémone (accrochage en haut et en bas).

Pour ouvrir une porte avec le verrou "Push-lock" : Appuyez sur la partie centrale du verrou puis relâchez, le bouton se dégage ; la porte est ouverte. Pour verrouiller la porte : appuyez sur la partie centrale du verrou, le bouton reste enfoncé ; la porte est fermée.

### Fermeture des baies

Suivant les baies qui équipent votre caravane, plusieurs verrous permettent, d'une part d'avoir une position de ventilation (à utiliser contre la condensation), et d'autre part le verrouillage en position fermée.

La manœuvre à réaliser est une simple rotation de la poignée de verrou.

### Attention :

lors de la fermeture, vérifiez bien que tous les verrous sont en position ouverte. Puis manœuvrez vers la position fermeture. Dans le cas de non

respect de cette consigne vous mettez la baie en contrainte, ce qui risque de la fissurer notamment en période froide.

### Lanterneau (hors lanterneau panoramique)

Pour ouvrir un lanterneau, appuyez fortement sur la gâchette de déverrouillage puis soulevez le chapeau. Les lanterneaux sont avec une ventilation permanente, ne les obstruez pas (condensation).

### Lanterneau panoramique

Pour ouvrir un lanterneau panoramique il faut, avant toute manœuvre, basculer les verrous de fermeture en position ouverte puis seulement ouvrir le chapeau en agissant sur la poignée de manœuvre.

### Attention :

Pour ouvrir ou fermer les portes de mobilier, les lanterneaux et les baies, n'exercez d'effort inconsidéré, vérifiez si un verrou n'a pas été oublié ou qu'un élément extérieur ne gêne pas le bon fonctionnement. cela sous peine de détérioration.

### Couchettes superposées

Lorsque des couchettes supérieures sont utilisées par des enfants, particulièrement ceux de moins de 3 ans, attention au risque de chute.

## L'intérieur

Le mobilier : les éléments de mobilier ainsi que les parois de votre caravane sont soit en bois vernis, soit en panneau revêtu. Une simple éponge humide suffit pour enlever la poussière. L'utilisation de produit détergent est à proscrire, ainsi que les produits solvants (certaines cires notamment).

Les glissières peuvent être lubrifiées uniquement avec des produits à base de silicone.

Le tapis de sol : les produits d'usage courant d'habitation peuvent être employés. Le lavage à "grande eau" est à proscrire. Veillez à ne pas humidifier le bas des éléments de meubles qui, par absorption, pourraient être détériorés.

Les housses et les rideaux : le nettoyage après démontage doit toujours être fait à sec. Dans le cas où les voilages sont équipés de baguettes, les enlever au préalable.

Les moustiquaires et stores : une simple éponge humide suffit pour enlever la poussière. L'utilisation de produit détergent est à proscrire, ainsi que les produits solvants.

Pour les stores et moustiquaires des baies et des lanterneaux avec enrouleur, il est recommandé, lors de l'hivernage ou lors d'absence d'utilisation prolongée de les laisser en position enroulée. En effet il y a un risque de déformation de la toile et de détérioration du ressort.

Dans le cas des moustiquaires de lanterneaux, réalisez le démontage par l'enlèvement des vis de retenue du cadre, dégagez ce dernier puis enlevez la moustiquaire.

Les joints d'étanchéité : dans une caravane les joints d'étanchéité des toilettes et cuisines sont soumis à de fortes contraintes. Il est nécessaire de les refaire très régulièrement au moins une fois par an. Dans le cas d'utilisation en habitation principale, dès le constat de décollement, tous les trois mois, voire plus souvent.

Mobiliers toilettes : l'entretien devra être réalisé avec de l'eau savonneuse sans produits solvants ou alcoolisés.

Attention à ne pas renverser de produits cosmétiques contenant des solvants ou alcools (dissolvant, parfum, crème solaire,...).

## L'extérieur

La tôlerie : la carrosserie de votre caravane est en aluminium laqué et/ou en peau polyester.

Comme une carrosserie automobile, les produits de nettoyage abrasifs et/ou agressifs chimiquement (produits poudre, solvanté, ...) sont totalement à exclure.

L'utilisation de nettoyeur à pression est strictement interdit.

Le nettoyage doit être réalisé avec de l'eau et du savon et il convient d'effectuer un rinçage abondant et soigneux.

Afin d'éviter tout problème lié à la corrosion il est recommandé de laver régulièrement votre caravane.

Dans le cas d'utilisation ou de stockage en milieu agressif : bord de mer, caravaneige, roulage sur route traitée avec du sel ou équivalent, sous des arbres, à proximité de rejets toxiques de provenance industrielle, agricole ou autres. Vous devez procéder à un nettoyage fréquent de votre caravane (conseillé tous les 15 jours).

Lors du nettoyage, vérifiez, sur la carrosserie, le châssis, la présence éventuelle de points d'oxydation et dans l'affirmative, contactez votre concessionnaire.

Voir chapitre HIVERNAGE

Une vérification régulière des joints d'étanchéité et éventuellement leurs réfections est à faire une fois par an.

Nota : le non respect des consignes d'entretien entraîne l'exclusion de la garantie

Le plancher : le dessous de votre plancher est protégé par une peinture à base de goudron. Il ne nécessite aucun entretien. Dans le cas où le bois est visible, mettez de la peinture à base de goudron.

Le châssis : le châssis est protégé par électro-zinguage permettant ainsi une protection permanente.

Dans le cas où des points de rouilles sont visibles, poncer la zone jusqu'au métal puis appliquez de la galvanisation à froid. Le nettoyage au jet d'eau des parties sales, notamment les garde-boue, doit être fait régulièrement.

Il est interdit de réaliser toutes modifications (perçage, soudage, ...) des éléments du châssis ainsi que de la tête d'attelage.

Les baies : Les baies sont fabriquées dans une matière nommée METHACRYLATE. Cette matière doit être nettoyée uniquement avec de l'eau et du savon noir. Les produits détergents, y compris les produits prévus pour le nettoyage des vitres sont à bannir totalement sous peine de détérioration. Nous recommandons de passer un chiffon imbibé de silicone sur la portée du joint caoutchouc pour éviter le collage, au moins une fois par an.

## Système de freinage

Nous vous recommandons de faire réaliser l'entretien (réglage, graissage) du système de freinage par votre concessionnaire. De par sa compétence et son professionnalisme, celui-ci vous apportera toute la sécurité lors de l'usage de votre caravane. Nous préconisons une fréquence de graissage tous les 2000 km ou au moins une fois par an, avant la remise en service de votre caravane.

Contrôles à effectuer : (fig. 26) les points suivants sont à vérifier avant tout déplacement pour votre sécurité.

- 1) Palonnier parallèle au corps de l'essieu (fig 26/1).
- 2) Ecrus en appui sur le compensateur (fig 26/2).
- 3) Bielle de commande en appui sur l'arrière de l'amortisseur (sans jeu ni serrage) (fig 26/3).
- 4) Levier de frein DESSERE + tête d'attelage tirée au maximum vers l'avant (fig 26/4 & 5).
- 5) Vérifier que votre caravane roule sans frottement au niveau des roues.

En cas de défaillance ou de fonctionnement anormal du système de freinage, l'immobilisation de la caravane est obligatoire pour votre sécurité.

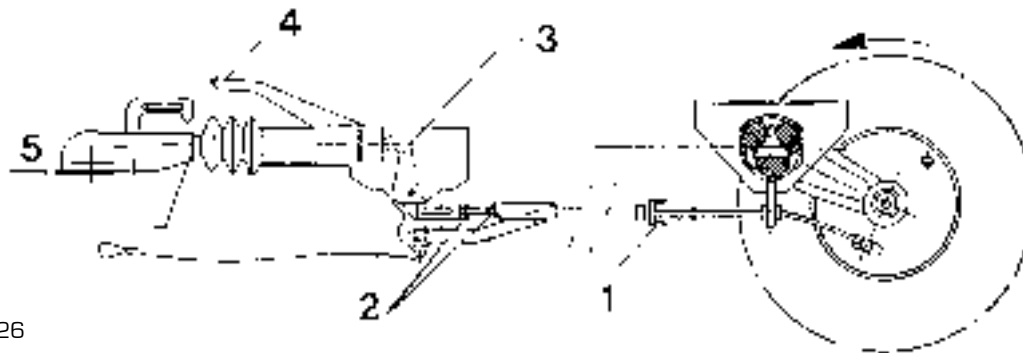


Fig 26

## Système de freinage

### Défaillances du système de freinage et remèdes

| Constats  | Causes possibles  | Solutions  |
|---|---|--|
| Efficacité de freinage trop faible.               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le fût coulissant fait toute la course.</li> <li>- Les garnitures ne sont pas rodées.</li> <li>- Perte d'efficacité due aux frottements.</li> </ul>  | Réglage à refaire.<br>Réalisez quelques freinages pour retrouver de l'efficacité.<br>Graissez.   |
| Marche arrière difficile ou impossible.           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais réglage des freins.</li> </ul>   | Nouveau réglage .  |
| Surchauffe des freins en marche avant.            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais réglage.</li> <li>- Les garnitures frottent constamment.</li> <li>- Frein encrassé.</li> <li>- Câble de frein endommagé.</li> <li>- Ressorts de mâchoire défectueux ou cassés.</li> <li>- Rouille sur piste de freinage de tambour.</li> </ul> | Nouveau réglage.<br>Vérifiez le desserrage du frein à main.<br>Nettoyez.<br>Remplacez le câble.<br>Remplacez les ressorts.<br>Nettoyez ou changez le tambour et les mâchoires. |
| Efficacité du frein de stationnement trop faible. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les garnitures ne sont pas rodées.</li> <li>- Perte d'efficacité due aux frottements.</li> <li>- Mauvais réglage.</li> </ul>   | Réalisez quelques freinages pour retrouver de l'efficacité.<br>Graissez.<br>Nouveau réglage.   |

## Système de freinage

### Défaillances du système de freinage et remèdes

| Constats   | Causes possibles  | Solutions  |
|--|---|--|
| Freinage par saccade.                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amortisseur de freinage défectueux.</li> <li>- Mauvais réglage.</li> </ul>   | Changez l'amortisseur.<br>Nouveau réglage.                               |
| La remorque freine dès le relâchement de l'accélérateur. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amortisseur de freinage défectueux.</li> </ul>   | Changez l'amortisseur.   |
| La tête d'attelage ne se verrouille pas.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diamètre de la boule supérieur à 50 mm.</li> <li>- La tête est encrassée (neige, glace ?).</li> </ul>                            | Changez la boule.<br>Nettoyez.   |
| La tête d'attelage ne se déverrouille pas.               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Boule déformée ou usée.</li> </ul>   | Placez la caravane et le véhicule tracteur dans le même axe / décrochez. |
| Trop de jeu dans la tête d'attelage.                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Boule déformée ou usée.</li> <li>- Tête déformée ou usée.</li> </ul>   | Changez la boule.<br>Changez la tête.                                    |
| La tête frotte sur l'attelage du véhicule tracteur.      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attelage inadapté, angles de manœuvre non conforme, déport de boule non conforme</li> <li>- Axe d'articulation tordu.</li> </ul> | Faites vérifier votre attelage par un concessionnaire.                   |

L'étanchéité de la caravane

Votre caravane est composée de matériaux divers tels que l'aluminium, le bois, l'acier, le polyester, le plastique, etc. et de par leurs natures, les liaisons, raccords et moyens de fixations sont soumis à des contraintes très diverses tant mécanique que thermique.

De fait, il est indispensable de réaliser une surveillance particulière et régulière sur les raccords, points liaisons et intégrités des éléments et des joints, de rechercher toutes évolutions ou usures qui peuvent présenter un risque pour l'étanchéité de la caravane, de rétablir l'étanchéité, immédiatement (rubans adhésifs, mastic d'étanchéité polyuréthane en évitant tous produits à base de silicone), et de faire intervenir votre concessionnaire ou un concessionnaire agréé de la marque dans les plus brefs délais.

La longévité de votre caravane dépend de votre surveillance et de la qualité de votre entretien.

L'absence de surveillance et d'entretien, notamment les visites d'entretien annuelles entraîne l'exclusion de la garantie étanchéité et

peut générer des coûts de remise en état importants.

Garantie :

Pour tous ce qui concerne la garantie de votre caravane veuillez vous reporter à la partie "Carnet de service".

Pièces détachées, accessoires :

Votre concessionnaire ainsi que tous les concessionnaires de notre marque peuvent vous conseiller et vous proposer l'ensemble des pièces constituant votre caravane ainsi que des accessoires d'embellissement ou de confort.

EN CAS DE DOUTES OU D'INTERROGATIONS SANS REPONSES DANS LA DOCUMENTATION FOURNIE, LA CONSULTATION DU CONCESSIONNAIRE DOIT ETRE FAITE IMPERATIVEMENT.

Votre caravane est identifiée par un numéro à 17 caractères. Celui-ci précise la marque, le modèle, l'année de collection et le numéro de votre caravane.

Ce numéro complet est indispensable pour toute correspondance avec votre concessionnaire.

Ce numéro est frappé sur le longeron droit de votre caravane. Il est rappelé sur la plaque constructeur qui est fixée sur le longeron droit de votre caravane.

Cette plaque précise en outre : le P.T.A.C. (Poids Total Autorisé en Charge ou Masse maximale en charge admissible), la capacité de charge de l'essieu, la capacité en charge de l'attelage (fig 27).

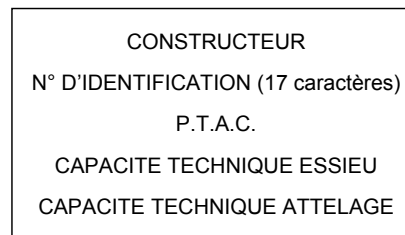


Fig 27



1) ETENDUE DE LA GARANTIE

2) CONDITIONS D'EXERCICES

3) EXTENSION DE GARANTIE : 5 ANS SUR L'ETANCHEITE DE LA CARAVANE

4) TRAVAUX D'ENTRETIEN ANNUELS

5) ENREGISTREMENTS DE L'ENTRETIEN ANNUEL

6) COUPONS DE REALISATION DE L'ENTRETIEN ANNUEL

## l) étendue de la garantie

La garantie comporte la gratuité totale de la main-d'œuvre et des fournitures pour le remplacement et/ou remise en état des pièces reconnues défectueuses sur une période de 1 (un) an à dater de la livraison.

La présente garantie contractuelle ne fait pas obstacle aux dispositions légales du pays où la vente a lieu. Notamment les dispositions relatives à la protection des consommateurs.

La garantie accordée par le constructeur ne s'applique que si les matériels ont été correctement entretenus conformément aux recommandations figurant sur le carnet d'entretien et de service remis au client lors de la livraison de sa caravane, et sous réserve que ces matériels soient utilisés dans des conditions normales de fonctionnement et dans l'usage de leurs destinations.

La garantie ne s'applique pas aux incidents qui auraient pour origine principalement : l'usure ou la fatigue normale, une exploitation inhabituelle, une surcharge même passagère, une négligence d'entretien, les dommages occasionnés par un accident ou un raccordement anormal (eau, gaz, électricité...).

Les appareillages non conçus par le constructeur, rentrant dans la composition de la caravane (réchaud, réfrigérateur, plaque de cuisson, évier, chauffage, climatisation, batteries, etc.) ainsi que les appareils en option (télévision, magnétoscope, etc.) comportent uniquement la garantie accordée par le fabricant de ces éléments.

Il est précisé en outre que tous les éléments d'usure rapide tels que : joints, tuyauteries souples, garnitures de frein, pneumatiques, chambres à air... qui ne sont pas garantis par leur fabricant, sont exclus de la garantie accordée par le constructeur. Il en est de même des miroirs, fenêtres, coussins et matelas.

De même, elle ne s'applique pas aux éléments qui auraient été modifiés depuis leur sortie des usines, soit par transformation des pièces initiales, soit par installation de pièces nouvelles, sauf le cas où ces installations ou transformations auraient été approuvées au préalable par le constructeur.

## 2) Conditions d'exercice

La garantie est acquise dès la livraison (date facture de vente).

Afin de faciliter l'exercice de cette garantie, il est vivement recommandé à l'acquéreur :

- de remplir immédiatement la carte d'ouverture des droits à la garantie, de remettre au concessionnaire vendeur un exemplaire et de faire parvenir le deuxième exemplaire auprès du constructeur ;
- en cas de changement de domicile de faire connaître sa nouvelle adresse ;
- en cas de revente, la garantie sera poursuivie à condition que son nouvel acquéreur se fasse connaître par courrier auprès de :

TRIGANO VDL  
Service Relation Clientèle  
BP 109  
07302 TOURNON/RHÔNE CEDEX

Les réparations et remises en état consécutives de la garantie devront obligatoirement être demandées au distributeur ou au revendeur dont le nom figure sur le présent carnet de service. Ce n'est qu'en cas

d'impossibilité qu'il pourra être fait appel à un autre dépositaire de la marque. Les travaux éventuels ne pouvant être effectués que dans des ateliers agréés, l'utilisateur est tenu de présenter sa caravane.

Un vaste réseau de concessionnaires est à votre disposition (voir en annexe). Grâce à ses installations, son outillage, son personnel qualifié, son expérience et les directives techniques reçues périodiquement du constructeur, chaque atelier vous offrira la garantie que votre caravane sera contrôlée, entretenue et réparée en fonction des techniques les plus récentes.

Nota : conservez soigneusement toutes les factures se rapportant à votre caravane (facture de vente, factures d'entretien, ...). Elles vous seront réclamées en cas de recours en garantie, en l'absence de celles-ci vous ne pourrez justifier les opérations et de fait, serez exclu de la garantie.

3) Extension de garantie : 5 ans sur l'étanchéité de la caravane.

La garantie spécifique d'étanchéité de 5 ans prend effet à la date de livraison de la caravane (date facture de vente).

Elle couvre l'ensemble des dommages qui seraient dus à une modification anormale de l'étanchéité d'origine de votre caravane.

Seuls les concessionnaires agréés de la marque sont habilités à décider de la réparation ou du remplacement des éléments qui seraient défectueux.

Afin de bénéficier de cette garantie, le propriétaire de la caravane devra respecter les dispositions suivantes :

- Faire effectuer l'entretien annuel prévu dans le réseau de concessionnaires agréés par notre marque.

Cet entretien est payant, à la charge du propriétaire de la caravane, il devra être réalisé à l'initiative de celui-ci au plus tard dans les 2 mois suivant la date anniversaire de l'achat de la caravane. La tarification de cet entretien est tenue à votre disposition auprès du réseau de concessionnaires.

Faire remplir par le concessionnaire réalisant l'opération :

- 1) le coupon de réalisation qui devra nous être transmis pour validation et enregistrement ;
- 2) le carnet de service de la caravane.

Le non-respect de ces deux dispositions entraîne l'annulation totale de la garantie étanchéité de 5 ans.

La présente garantie ne s'applique pas lorsque la défectuosité est due :

- à une intervention effectuée en dehors du réseau des concessionnaires agréés ;
- à une utilisation anormale de la caravane ;
- à une modification même partielle de la caravane ;
- à tout montage optionnel non réalisé d'origine par le constructeur.

Nota : conservez soigneusement toutes les factures se rapportant à votre caravane (facture de vente, factures d'entretien, ...). Elles vous seront réclamées en cas de recours en garantie, en l'absence de celles-ci vous ne pourrez justifier les opérations et de fait serez exclu de la garantie.

## 4) Travaux d'entretien annuels

Tous les travaux d'entretien devront être exécutés par les représentants agréés par le constructeur.

Dans le cas où l'examen de la caravane ferait apparaître la nécessité de travaux, l'exécution de ceux-ci sera soumise à l'accord préalable du client suivant un devis établi par le concessionnaire.

Dans le cas de travaux indispensables pour la sécurité d'utilisation pour l'utilisateur ou pour la caravane, le concessionnaire signifiera la nature des travaux ainsi que le devis qui s'y réfère.

En cas de refus de réalisation par le propriétaire, celui-ci devra signer une décharge à l'encontre du concessionnaire.

Cette décharge entraînera l'annulation totale de la garantie constructeur.

## 5) Entretien annuels

Après 1 année  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 2 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 3 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 4 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 5 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 6 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 7 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire

Après 8 années  
Date : .....

Cachet concessionnaire



à affranchir  
au tarif  
en vigueur

Centre Clientèle

BP 109

**07302 TOURNON/RHÔNE Cédex**

à affranchir  
au tarif  
en vigueur

Centre Clientèle

BP 109

**07302 TOURNON/RHÔNE Cédex**



à affranchir  
au tarif  
en vigueur

Centre Clientèle

BP 109

07302 TOURNON/RHÔNE Cédex

à affranchir  
au tarif  
en vigueur

Centre Clientèle

BP 109

07302 TOURNON/RHÔNE Cédex

Je soussigné : NOM :  PRÉNOM :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Vous informe avoir pris livraison de la caravane : Nom commercial :

N ° de série (17 caractères) : V   
(n° d'identification à rappeler dans toute correspondance)

AVANT LIVRAISON, le véhicule a fait l'objet des opérations de préparation et vérifications suivantes :  
(à remplir par le concessionnaire)

- Pose coussins et rideaux - acc. d'origine.
- Vérification fermetures, portes, placards, fenêtres, etc.
- Vérification des circuits : électricité, signalisation, eau, gaz.
- Vérification aspect flèche et attache.
- Nettoyage intérieur et extérieur.
- Vérification serrage des vis de roues et pression des pneus.
- Graissage des organes mécaniques.
- Vérification fonctionnement du système d'attelage.

A LA LIVRAISON, le concessionnaire m'a remis le document d'homologation (mines) et le carnet d'entretien et de service prévus pour ma caravane et j'ai été informé sur :

- La conduite d'un véhicule tractant une caravane.
- La pression des pneumatiques.
- Les conditions de garantie.
- Les conditions d'entretiens annuels.
- Les vérifications à effectuer (signalisation, serrage roues, etc.).
- La surveillance et l'entretien du système de freinage.
- Les documents en accompagnement (notice d'utilisation et d'entretien des appareils ménagers présents).

Signature du client

Date :

CACHET DISTRIBUTEUR-CONCESSIONNAIRE

Afin de mieux connaître nos clients nous vous remercions de bien vouloir nous préciser les renseignements complémentaires suivants :

Profession :  Date de naissance :

Je possède déjà une caravane  OUI  Non Marque

Achetée neuve  ou d'occasion  en quelle année

Je suis caravanier depuis  années

J'utilise une automobile de marque  Modèle

Diesel  Essence  GPL

Nombre d'enfants

Merci de vos renseignements

**ARCHIVAGE CONCESSIONNAIRE**

Je soussigné : NOM :  PRÉNOM :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :  Ville :

Vous informe avoir pris livraison de la caravane : Nom commercial :

N ° de série (17 caractères) : V \_ \_ \_ \_ \_  
(n° d'identification à rappeler dans toute correspondance)

AVANT LIVRAISON, le véhicule a fait l'objet des opérations de préparation et vérifications suivantes :  
(à remplir par le concessionnaire)

- Pose coussins et rideaux - acc. d'origine
- Vérification fermetures, portes, placards, fenêtres, etc.
- Vérification des circuits : électricité, signalisation, eau, gaz.
- Vérification aspect flèche et attache.
- Nettoyage intérieur et extérieur.
- Vérification serrage des vis de roues et pression des pneus.
- Graissage des organes mécaniques.
- Vérification fonctionnement du système d'attelage.

A LA LIVRAISON, le concessionnaire m'a remis le document d'homologation (mines) et le carnet d'entretien et de service prévus pour ma caravane et j'ai été informé sur :

- La conduite d'un véhicule tractant une caravane.
- La pression des pneumatiques.
- Les conditions de garantie.
- Les conditions d'entretiens annuels.
- Les vérifications à effectuer (signalisation, serrage roues, etc.).
- La surveillance et l'entretien du système de freinage.
- Les documents en accompagnement (notice d'utilisation et d'entretien des appareils ménagers présents).

Signature du client

Date :

CACHET DISTRIBUTEUR-CONCESSIONNAIRE

Afin de mieux connaître nos clients nous vous remercions de bien vouloir nous préciser les renseignements complémentaires suivant :

Profession :

Date de naissance :

Je possède déjà une caravane

OUI

Non

Marque

Achetée neuve

ou d'occasion

en quelle année

Je suis caravanier depuis

années

J'utilise une automobile de marque

Modèle

Diesel

Essence

GPL

Nombre d'enfants

Merci de vos renseignements

A retourner à : **Centre Clientèle Dept Caravanes - BP 109 - 07302 TOURNON Cédex.**



